

École : École de Yamachiche – Saint-Léon



### **RAPPORT ANNUEL**

2021-2022

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy





# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence et de la direction	.2
Notre équipe école	.3
Notre conseil d'établissement	.5
Revue de l'année	.6
Notre clientèle	.7
Notre offre de service	.8



Reddition de compte9
Choix prioritaire 1
Faits saillants du plan d'action 1 10
Choix prioritaire 211
Faits saillants du plan d'action 211
Choix prioritaire 312
Faits saillants du plan d'action 3 12
Reddition de compte du Plan de lutte contre
l'intimidation et la violence13
Annexe – Suivi des résultats des élèves

## MOT DE LA **PRÉSIDENCE** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA **DIRECTION** DE L'ÉTABLISSEMENT

Il nous fait plaisir, au nom du conseil d'établissement de l'école de Yamachiche-Saint-Léon, de transmettre ce document expliquant le projet éducatif et faisant état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite. Il a été préparé par l'équipe-école et coordonné par la direction.

En vertu de la Loi qui régit l'instruction publique (L.I.P.) au Québec, il est de la responsabilité du conseil d'établissement d'informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et de rendre compte de leur qualité (article 83).

Cette année fut une fois de plus bien mouvementée puisque celle-ci c'est une fois de plus présentée sous le signe de la Covid! À travers tout cela, nous avons prouvé une fois de plus que notre milieu était bienveillant! La collaboration avec les élèves, les parents, la municipalité, les organismes communautaires ainsi que notre fondation fut exemplaire! Nous avons prouvé une fois de plus qu'ensemble, nous pouvions accomplir de grandes choses!

Manon Ricard

Présidente du Conseil d'établissement

Karine Pelletier

Directrice de l'école de Yamachiche-Saint-Léon

# NOTRE **ÉQUIPE ÉCOLE**



### **ÉCOLE OMER-JULES-DÉSAULNIERS**

Maternelle 5 ans	Stéphanie Trudel
Maternelle 5 ans	Martine Chayer
1 <sup>re</sup> année	Maryse Pelletier / Patricia Lizé
1 <sup>re</sup> année	Manon Lemire / Patricia Lizé
2 <sup>e</sup> année	Amélie Gauthier / Patricia Lizé
2 <sup>e</sup> année	Véronique Renière
3 <sup>e</sup> année	Marie-Josée Lambert
3e année	Valérie Gagnon
4e année	David Jutras
4 <sup>e</sup> année	Samaël Desmarais
5 <sup>e</sup> année	Gabrielle Lalonde
5 <sup>e</sup> année	Véronique Laquerre / Audrey-Ann Lefebvre
6e année	Andrée-Anne Blais
6e année	Patricia Gagnon-Veillette
Éducation physique	Guy Trahan, Jean-François Larose-Michaud et Laurie-Anne Lanouette-Guignard
Arts plastiques	Annie Gagnon
Secrétaire d'école	Stéphanie Muise
TES	Jacinthe Pellerin, David Bertrand, Myriam Dupont, Marie-Joëlle Déry, Jolène Arseneault, Jannie
TES	Mayer-Dupuis
Concierge	Éric Ferron

### **ÉCOLE SAINT-LÉON**

Maternelle 4 ans	Marie-Laurence Jacques
Maternelle 4 ans	Anne-Marie Bédard
Maternelle 5 ans	Annie Rinfret
Multi-âges 1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> années	Julie Tétreault
Multi-âges 3e-4e années	Andréanne Paquin
Multi-âges 5e-6e années	Jessica Caouette
Éducation physique	Nathalie Pagé
Secrétaire d'école	Mélanie Morin
TES	Camylle Pagé, Marie-France Boivin et Annie Lavigne
Concierge	Denis Lampron

### LES DEUX ÉCOLES

Directrice	Karine Pelletier
Directeur adjoint	Jonathan Levasseur
Enseignant-orthopédagogue	Line Kelly et Alexandra Gagnon
Anglais	Lyne Therrien et Cécile Loken
Musique	Marie-Josée Duquet
Mesures d'aide	Patricia Lizé
Technicien informatique	Raphaël Paquin
Technicienne en documentation	Christine Dupuis
Service de garde	Manon Bergeron, Isabelle Comeau, Marie-Josée Gagnon, Karine Pichette, Ginette Robichaud, Jacinthe Pellerin, David Bertrand, Geneviève Pépin, Laurence Desaulniers, Valérie Mayer, Myriam Dupont, Annie Lavigne, Marie-France Boivin, Marjolaine Poudrier, Mélanie St-Onge, Camylle Pagé, Éloïze Coupal, Ophélie St-Antoine, Valérie Joly, Nicole Lamy, Jolène Arseneault, Lauriane Blanchard, Marie-Joëlle Déry, Hélène Mayer, Michelle Ricard et Catherine Adam

# D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022



Parents	Madame Mélanie Baril
	Monsieur Guillaume Maclure-Goulet
	Madame Karine Mailloux
	Madame Cindy Provencher
	Madame Manon Ricard
	Mesdames Chanel Ferron et Jenny Kourakos (substituts)
Membres du personnel	
Enseignantes	Mesdames Andrée-Anne Blais, Annie Rinfret
Enseignante-orthopédagogue	Madame Alexandra Gagnon
Membre du personnel de soutien	Madame Mélanie Morin
Membre du personnel du service de garde	Madame Manon Bergeron
Direction de l'école	Madame Karine Pelletier
Direction adjointe de l'école	Monsieur Jonathan Levasseur

### REVUE DE L'ANNÉE

des décisions du conseil d'établissement 2021-2022



#### Septembre

- ★ Élections aux différentes fonctions du conseil d'établissement.
- ★ Informations sur les réunions du comité de parents à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

#### **Février**

★ Approbation de la répartition du temps, par matière et par cycle, pour la prochaine année scolaire.

#### Octobre

- ★ Approbation des activités éducatives et sportives de l'année.
- ★ Adoption du budget de l'école
- ★ Élections aux différentes fonctions du conseil d'établissement.
- ★ Adoption des règles de régie interne, du budget de fonctionnement et du calendrier des rencontres du conseil d'établissement.
- ★ Informations sur les réunions du comité de parents à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.
- ★ Information sur l'organisation scolaire, le service de garde et les services complémentaires.

#### Avril et Mai

- ★ Adoption du budget de l'école.
- ★ Informations sur les réunions du comité de parents à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.
- ★ Information sur l'organisation scolaire, le service de garde et les services complémentaires.
- ★ Approbation des principes d'encadrement et du coût des cahiers d'exercices et autre matériel scolaire.
- ★ Adoption des règlements généraux du service de garde et de la rentrée progressive.

#### Décembre

- ★ Informations sur les réunions du comité de parents à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.
- ★ Information sur l'organisation scolaire, le service de garde et les services complémentaires.
- ★ Adoption du projet éducatif.
- ★ Consultation sur les besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.

#### Juin

- ★ Approbation de la convention de gestion et de réussite éducative.
- ★ Informations sur les réunions du comité de parents à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.
- ★ Information sur l'organisation scolaire, le service de garde et les services complémentaires.
- ★ Adoption des résolutions et des fonds à destination spéciale

# NOTRE CLIENTÈLE

### AU 30 SEPTEMBRE 2021



	Nombre d'élèves		
Préscolaire	OJD	St-Léon	
4 ans	0	30	
5 ans	29	8	
Primaire			
1 <sup>re</sup> année	32	10	
2º année	36	4	
3º année	39	4	
4º année	39	7	
5º année	35	2	
6º année	38	8	
TOTAL	;	321	

#### Nombre d'élèves inscrits au service de garde

	Nombre d'élèves
Réguliers	118
Sporadiques	3
Dîneurs	186
TOTAL	307



### NOTRE OFFRE DE SERVICE



Nous accueillons les élèves de la maternelle 4 ans aux élèves de la 6<sup>e</sup> année.

Nous avons un service de garde pour combler les besoins dans nos deux milieux.

Nous offrons de l'anglais enrichi et un programme en anglais intensif en 6<sup>e</sup> année.

Nous mettons l'emphase sur les saines habitudes de vie et nous offrons un large inventaire d'activités sportives.

Nous travaillons en collaboration avec les partenaires du milieu comme le Club Optimiste, les Caisses Desjardins, le Coup de pouce alimentaire, les marchands du coin, les municipalités, Maski en forme, etc.

Nous avons la chance aussi d'avoir une Fondation de l'école. Celle-ci a comme mission d'amasser des fonds dans le but d'aider nos élèves de Yamachiche, St-Léon et St-Sévère dont les familles ne parviennent pas à fournir les biens nécessaires pour un développement optimal. La fondation supporte autant des achats de nourriture et de vêtements pour des enfants qui en ont besoin, que des projets liés au succès scolaire des enfants. Des projets de mini-entreprises supervisés par les enseignants, l'aménagement de classes flexibles et de coins lecture, la participation au financement des projets d'amélioration des infrastructures pour les sports ou les cours d'école sont autant de façons pour la fondation de faire la différence dans la vie des jeunes de ces 3 municipalités. Depuis 2019, la mission de la fondation qui visait jusque-là les enfants d'âge primaire, se poursuit maintenant jusqu'au secondaire, question que la réussite soit au rendez-vous jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires à l'Escale.

Comme notre mission se résume à « Ensemble et passionnés, nous avons à cœur la réussite!», nous accordons beaucoup d'importance à la réussite du plus grand nombre d'élèves! Nous sommes axés sur les méthodes probantes en éducation et nous sommes une équipe en constante évolution.

Nous avons à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif, notamment par le partage des meilleures pratiques efficaces.

### **REDDITION** DE COMPTES DE L'AN 2

DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF



#### Nos valeurs:

RESPECT

<sup>2</sup> PERSÉVÉRANCE

3 **ESTIME DE SOI** 



#### **RÉUSSITE SCOLAIRE**

Choix prioritaire 1 : Favoriser la réussite des garçons en français.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 - Juin 2020 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2021 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2022 Résultats	
Objectif: Augmenter le taux de réussite des garçons en écriture d'ici 2022.	La moitié des garçons du 2º cycle ont un résultat inférieur à 76% comme résultat final de compétence en écriture.	Augmentation du taux de réussite du résultat final de compétence en écriture des garçons des 2e et 3e cycles.	Taux de réussite du résultat final de compétence en écriture des garçons des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles.	87.4%	74.4%	81.7 %	
Objectif: Augmenter le taux de réussite des garçons en lecture d'ici 2022.	Près de 30% des garçons des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles ont un résultat inférieur à 70% comme résultat final de compétence en lecture.	Augmentation du taux de réussite du résultat final de compétence en lecture des garçon des 1er, 2e et 3e cycles.	Taux de réussite du résultat final de compétence en lecture des garçons des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles.	92%	84.6%	80%	

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

### FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



Mise en œuvre des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) portant sur les stratégies d'enseignement efficaces; clarifier l'objectif, modéliser, vérifier la compréhension, miser sur la pratique, favoriser la métacognition par le questionnement, offrir le temps nécessaire à l'apprentissage, favoriser les interactions par les pairs, construire des référentiels, enseigner explicitement les stratégies, donner de la rétroaction.

Mise en place d'un continuum viable et garanti PAR :

La révision de la progression des apprentissages, et les échelons;

Écriture en consensus des 4 séquences d'une durée de 7 semaines pour chaque séquence.

S'assurer d'y ressortir l'essentiel et une continuité entre tous les niveaux.

Diversifier les façons d'enseigner la lecture et l'écriture de façon à répondre autant aux besoins des garçons que des filles.

#### **CLIMAT SCOLAIRE**





Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 - Juin 2020 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2021 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2022 Résultats	
Objectif: Augmenter le nombre d'élèves qui perçoivent les devoirs et leçons comme étant facilement réalisables.	Plus de la moitié des élèves disent éprouver de la difficulté à faire leurs devoirs et leçons.	Diminuer le nombre d'élèves qui éprouvent de la difficulté à faire leurs devoirs et leçons.	Nombre d'élèves qui jugent les devoirs difficiles.	Arrêt des devoirs	Arrêt des devoirs	Arrêt des devoirs	

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

### FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



Voici les moyens qui ont été mis en place :

- 1-Donner un maximum de deux devoirs par semaine et ce, en proposant des devoirs qui sont au service des leçons hebdomadaires.
- 2-Instaurer un système d'autoévaluation du devoir accompli par l'élève afin d'avoir une indication du niveau de difficulté perçu par ce dernier.

Malgré les moyens mis en place, les parents nous ramènent régulièrement la difficulté à gérer cette période. Cela semble avoir une répercussion majeure sur le moment aussi de qualité à la maison.

Suite à plusieurs discussions en ce sens, nous avons fait un exercice de réflexion tant qu'à la pertinence et l'impact des devoirs sur la réussite des élèves.

Considérant les approches probantes basées sur la recherche;

Considérant les nombreux devoirs qui sont très peu rendus par nos élèves;

Considérant la préoccupation des parents à remettre les devoirs à temps et la difficulté à gérer ceux-ci au détriment de la qualité de la vie de famille; Considérant un exercice individuel, de petits groupes et en grand groupe de réflexion sur l'impact réel des devoirs sur la réussite avec l'équipe du personnel

enseignant;

Nous avons pris la décision de ne plus reconduire les devoirs dans la prochaine année. Nous mettrons l'emphase sur les leçons et particulièrement la lecture étant le plus grand prédicteur de réussite. Nous n'avons pas eu la chance de travailler sur le modèle de nos leçons à cause de la Covid. À définir!

#### **CLIMAT SCOLAIRE**

#### Choix prioritaire 3 : Conscientiser davantage les élèves au respect de l'environnement.

Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'An 1 - Juin 2020 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2021 Résultats	Reddition de comptes de l'An 2 - Juin 2022 Résultats	
Objectif: Augmenter le nombre de bacs à récupération remplis mensuellement	NON- DISPONIBLE	Augmenter du nombre de bacs à récupération remplis par classe par rapport à l'année scolaire 2019-2020.	Nombre de bacs à récupération remplis mensuellement par classe par une majorité d'élèves.	NUL	18 bacs de récupération 625,6 kg de piles recyclées	26 bacs de récupération 409 kg	

Légende :



Résultats visés en 2022 atteints



Résultats visés en 2022 en voie d'être atteints



Écart important avec les résultats visés en 2022

### FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION



Installation d'un système de récupération de différents objets tels que des crayons, des goupilles, des piles, etc. et ce, en identifiant chacun des bacs prévus pour ceux-ci.

Nos actions en ce sens doivent être mieux planifier l'an prochain. Nous avons un problème d'espace alors il faudra être stratégique dans le choix des objets récupérés.

### **REDDITION DE COMPTE**



### DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Nos résultats 2021-2022	Nous avons aucun cas d'intimidation ou de violence dans nos écoles.
Constats sur ces résultats	Nous travaillons fort en prévention et de façon bienveillante. Cela fait une différence majeure sur nos résultats. Malgré ce seul cas, nous trouvons que c'est une situation de trop. Nous poursuivrons notre travail de prévention pour intervenir toujours en amont.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Les mesures de <b>prévention</b> visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique.  Atelier du programme Vers le pacifique (résolution de conflits); Jeux organisés lors des récréations et/ou surveillance active; Atelier sur l'intimidation (plan d'Action CS); Sous-groupe d'habiletés sociales au besoin;
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Les <b>actions</b> qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne.  Premier intervenant  1. L'adulte met fin à la situation de violence, de rejet ou d'intimidation.

Tout adulte est tenu d'intervenir lorsqu'il est témoin d'une situation de violence, de rejet ou d'intimidation.

- 2. L'adulte applique auprès du ou des intimidateur(s) les mesures d'encadrement prévues par l'école selon la gravité de la situation (avertissement verbal, orientation du ou des élèves vers un endroit déterminé, référence du ou des élèves vers une personne déterminée...).
- 3. L'adulte s'assure que la victime est en sécurité et vérifie si elle a besoin d'attention particulière immédiate (blessure...).

L'adulte valide auprès de l'élève la situation et recueille sa vision de la situation (chronologie des événements, endroit(s) où la situation s'est produite, témoins...). Il consigne l'information obtenue et l'achemine selon les modalités prévues au deuxième intervenant (un exemple de fiche de transmission figure à l'annexe 1).

S'il est impossible pour l'adulte de faire cette intervention (début des cours, rendez-vous..), il réfère l'élève vers une personne désignées qui prendra en charge cette action.